SECTION 08730

ACTIONNEURS DE PORTE AUTOMATIQUE – USAGE RÉSIDENTIEL



Afficher les remarques masquées au rédacteur en utilisant « Outils »/« Options »/« Afficher »/« Texte masqué ».

\*\* REMARQUE AU RÉDACTEUR \*\* LiftMaster Group, Inc.; actionneurs de porte électrique résidentielle.

Cette section est basée sur les produits de The LiftMaster Group, Inc., situé à :

 300 Windsor Drive

 Oak Brook, IL 60523

 Tél. : 800 282.6225

 Courriel : specs@LiftMaster.com

 Site Web : LiftMaster.com

 [{cliquer ici} pour de l’information supplémentaire.](http://www.arcat.com/arcatcos/cos42/arc42485.html?src=spec)

Les gammes complètes d’actionneurs de porte de garage commerciale et résidentielle/d’actionneurs de barrière/de produits de contrôle d’accès LiftMaster répondent aux besoins des architectes, concepteurs, ingénieurs et rédacteurs de spécifications pour tout dessin ou plan conceptuel, tout en offrant une conformité totale aux exigences de la norme de sécurité UL 325-2010 et aux codes du bâtiment.  Nos gammes de produits contribuent également aux crédits d’efficacité énergétique pour la certification des bâtiments écologiques LEED du Green Building Council des États-Unis.  LiftMaster est un présentateur enregistré de l’American Institute of Architects et a été autorisé à présenter n’importe laquelle de nos unités de formation continue (AIA CEU) à votre entreprise. Pour prendre connaissance des objectifs d’apprentissage et pour planifier une séance de formation midi (Lunch & Learn) à votre entreprise, veuillez envoyer votre demande à specs@LiftMaster.com.  Pour une bibliothèque complète de spécifications d’architecte, de dessins d’atelier, de caractéristiques en trois parties au format CSI, de CAO et de modélisations de produits, allez à LiftMaster.com.

1. GÉNÉRALITÉS
	1. LA SECTION COMPREND
		1. Ouvre-portes de garage automatiques résidentiels.
			1. Ouvre-portes de garage à vis d’entraînement (LiftMaster de modèle 3240).
	2. SECTIONS CONNEXES

\*\* REMARQUE AU RÉDACTEUR \*\* Supprimer toute section ci-dessous non pertinente à ce projet; en ajouter d’autres au besoin.

* + 1. Section 06100 – Charpenterie brute : Pour installation et exigences de semelle et de fonds de clouage.
		2. Section 16050 – Matériaux électriques essentiels et méthodes : Pour installation et exigences de connexions électriques.
	1. RÉFÉRENCES

\*\* REMARQUE AU RÉDACTEUR \*\* Supprimer les références de la liste ci-dessous qui ne sont pas exigées par le texte de la section modifiée.

* + 1. Underwriters Laboratories (UL) – produits homologués UL.
	1. SOUMISSIONS
		1. Soumettre en vertu des dispositions de la section 01300.
		2. Données de produit : Fiches de données techniques du fabricant pour chaque produit qui sera utilisé, y compris :
			1. Instructions et recommandations de préparation.
			2. Exigences et recommandations d’entreposage et de manipulation.
			3. Méthodes d’installation.
			4. Méthodes de nettoyage.
		3. Dessins d’atelier : Soumettre les dessins d’atelier montrant la disposition, les profils et les composants des produits, y compris l’ancrage, les conditions de bordure et les accessoires.
	2. LIVRAISON**,** ENTREPOSAGE ET MANIPULATION
		1. Ranger les produits dans leur emballage d’origine non ouvert et avec les étiquettes intactes jusqu’au moment de l’installation.
		2. Prévoir la livraison des ouvre-portes de garage pour que les espaces soient suffisamment achevés de manière à permettre l’installation des ouvre-portes dès leur réception.
	3. GARANTIE
		1. Garantie du fabricant. Se reporter à l’information particulière à la garantie sous chaque modèle dans la partie 2 de cette section.
1. PRODUITS
	1. FABRICANTS
		1. Fabricant acceptable : LiftMaster;300 Windsor Drive; Oak Brook, IL 60523. Sans frais : 800 282.6225. Courriel : specs@LiftMaster.com Web : [LiftMaster.com](http://www.liftmaster.com).

\*\* REMARQUE AU RÉDACTEUR \*\* Supprimer l’un des deux paragraphes suivants : coordonner avec les exigences de la section Division 1 sur les options et substitutions de produit.

* + 1. Substitutions : non permises.
		2. Les demandes de substitutions seront prises en compte conformément aux dispositions de la Section 01600.
	1. OUVRE-PORTES DE GARAGE À VIS D’ENTRAÎNEMENT
		1. Ouvre-porte de garage à vis d’entraînement : Ouvre-porte de garage à vis d’entraînement ½ HP LiftMaster 3240
			1. Moteur :
				1. Puissance : 1/2.
				2. TR/MIN : 1 625.
				3. Protection thermique : Automatique.
				4. Lubrification : Permanente.
				5. Système d’isolation de la vibration du moteur (MVIS) : Atténue le bruit du moteur.
			2. Mécanisme d’entraînement :
				1. Moyens d’entraînement : Vis.
				2. Moyens de démultiplication : Courroie.
				3. Tringlerie de la porte : Biellette réglable.
			3. Type de logique :
				1. Microcontrôleur à semi-conducteurs avec parasurtenseur intégré
			4. Dimensions :
				1. Longueur installée : 3 251 mm (128 po) pour une ouverture de porte de 2 133 mm (7 pi).
				2. Ouverture maximale de la porte : 2 286 mm (7 pi 6 po), ouverture jusqu’à 2 591 mm (8 pi 6 po) avec rail en option.
				3. Dégagement du plafond nécessaire : 63,5 mm (2,5 po).
			5. Poids d’expédition :
				1. Tête : 10,4 kg (23 lb).
				2. Rail, vis : 10,4 kg (23 lb).
			6. Réglages :
				1. Force : Indépendante externe vers le haut et le bas.
				2. Limite : Externe.
			7. Vitesse de course : 191 mm (7 ½ po) par seconde.
			8. Électricité :
				1. Tension : 120 V c.a., 60 Hz.
				2. Puissance : 540 W.
				3. Courant nominal : 6,0 A.
				4. Homologué UL.
				5. Longueur du cordon à 3 broches : 1 219 mm (4 pi).
			9. Commandes radio Security+ :
				1. Télécommande à trois boutons LiftMaster 373LM
				2. Système de codage : Bouton et témoin lumineux de code de récepteur intelligent.
				3. Plage de fonctionnement : 46 m (150 pi) environ.
				4. Température de fonctionnement : -35 °C (-31 °F) à 65 °C (149 °F).
				5. Pile pour télécommande : 3 V, au lithium.
				6. Fréquence radio : 315 MHz.
				7. Codage anti-cambriolage Security+.
			10. Tableau de commande :
				1. Tableau de commande multifonction LiftMaster 78LM.
				2. Commande d’éclairage : Permet d’allumer ou d’éteindre l’éclairage.
				3. Minuterie réglable de l’éclairage.
				4. Bouton-poussoir illuminé.
				5. Mode de verrouillage : Verrouille les télécommandes extérieures.
			11. Éclairage :
				1. Nombre d’ampoules : 2.
				2. Puissance maximale : 100 x 2.
				3. Délai à semi-conducteurs réglable (1,5 à 4,5 minutes).
			12. Matériaux :
				1. Châssis : Acier.
				2. Couvercle de châssis : Acier.
				3. Rail : Acier solide T
				4. Chariot : Acier.
			13. Caractéristiques de commodité / sécurité :
				1. Détecteurs inverseurs de sécurité The Protector System.
				2. Déverrouillage de secours / rapide.
				3. Raccordement automatique du chariot.
				4. Ouverture de ventilation / pour animal de compagnie.
				5. Inversion de sécurité vers le bas.
				6. Butée de sécurité au haut.
				7. Porte ouverte / faisceau obstrué / éclairage allumé.
				8. Système de verrouillage sécurisé PosiLock.
			14. Garantie :
				1. À vie sur le moteur.
				2. 1 an sur les pièces.
1. EXÉCUTION
	1. EXAMEN ET PRÉPARATION
		1. Inspecter et préparer les substrats selon les méthodes recommandées par le fabricant pour atteindre les meilleurs résultats sous les conditions du projet.
		2. Ne pas procéder à l’installation avant que les substrats aient été préparés selon les méthodes recommandées par le fabricant et que les écarts par rapport aux tolérances recommandées par le fabricant aient été corrigés. Le début de l’installation constitue l’acceptation des conditions.
		3. Si la préparation est la responsabilité d’un autre installateur, aviser l’architecte par écrit des écarts en ce qui concerne les tolérances et les conditions d’installation recommandées par le fabricant.
	2. INSTALLATION
		1. Installer conformément aux instructions du fabricant et en relation appropriée avec la construction adjacente. Mettre l’actionneur à l’essai pour assurer son bon fonctionnement et faire les réglages nécessaires jusqu’à ce que des résultats satisfaisants aient été obtenus.
	3. PROTECTION
		1. Protéger les produits installés jusqu’à l’achèvement du projet.
		2. Retoucher, réparer ou remplacer les produits endommagés avant le quasi-achèvement du projet.

FIN DE LA SECTION